

INTERREGION SUD

INTERNAT EN PHARMACIE

DES INNOVATION PHARMACEUTIQUE ET RECHERCHE (IPR)

Arrêté du 30 octobre 2008 (BO Enseignement et Recherche 1<sup>er</sup> janvier 2009)

DEMANDE D'AGREMENT DES SERVICES D'ACCUEIL DE STAGE

Nom du Service/Laboratoire :

Adresse :

Personne responsable du Service/Laboratoire :

Equipe de Recherche Labellisée :

Le Service/Laboratoire a-t-il déjà accueilli un Interne PS ou IPR ? Année(s) :

Le Service/Laboratoire est laboratoire d'accueil pour le Master2 intitulé :

Le Service/Laboratoire est rattaché à l'Ecole doctorale intitulée :

A quelle(s) discipline et/ou spécialité(s) correspond l'activité du Service/Laboratoire ?:

- santé publique et environnement, pharmaco-épidémiologie
- domaines particuliers de la thérapie génique et de la thérapie cellulaire
- hygiène hospitalière
- biotechnologie et nanosciences
- diagnostic in vitro
- nutrition
- toutes nouvelles thérapeutiques (bio-organes, biomatériaux)...
- autre

précisez :

Principales publications du Service/Laboratoire (cinq maximum) :

Document à renvoyer au Coordonnateur Interrégional (Montpellier):

Professeur A. Bonnet ([pierre-antoine.bonnet@univ-montp1.fr](mailto:pierre-antoine.bonnet@univ-montp1.fr)) Faculté de pharmacie 15 avenue Charles Flahaut – BP 14491 – 34093 MONTPELLIER cedex